

**Commune de Rombas  
Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023**

**Délibération n° 2023/03/9**

Date de la convocation : 17 mars 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 19h15	Acte exécutoire à compter du : 24 mars 2023	Affichée en Mairie le : 24 mars 2023
--	--	---	--

**Conseillers élus : 29**

**Conseillers en fonction : 29**

**Conseillers présents : 20**

**Étaient présents (20)**

M. FOURNIER  
M. RISSER  
Mme WAGNER  
M. NOBILE  
Mme MACAIGNE  
M. MARRELLA  
M. DUMON  
Mme KRAOUCHE

Mme OUTOMURO  
Mme KEUVREUX  
M. COLOMBEY  
M. CHARO  
M. RUPPERT  
M. BARBARAS  
Mme DA ROCHA  
M. IAFRATE

M. PELTIER  
M. DOLBEAU  
Mme INTERRANTE  
M. VILLA

**Étaient absents avec procuration (9)**

Mme MUHLMANN procuration à M. MARRELLA  
M. SAUDRY procuration à M. NOBILE  
Mme BENCI procuration à M. RISSER  
Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX

M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE  
Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU  
Mme GATTO procuration à M. VILLA  
Mme STEINBACH procuration à Mme WAGNER  
M. BEN ARIF procuration à Mme INTERRANTE

**Était absente excusée (0)**

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

**9. Participation de la Ville au financement des garanties de protection sociale complémentaire santé du personnel pour 2022**

**VU** la circulaire du 5 mars 1993 relative à la prise en charge par les collectivités territoriales d'une partie des cotisations versées par leurs employés aux mutuelles dont ils sont adhérents,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de la participation de la Ville de Rombas au financement des garanties de protection sociale complémentaire santé du personnel, la Ville de ROMBAS participe à hauteur de 25 %.

Pour 2022, la participation de la Ville de ROMBAS en faveur de Gras Savoye s'élève à :  
7 329.91 €,

L'exposé entendu, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **autorise** le versement de cette contribution patronale à Gras Savoye.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Rombas, le 24 mars 2023

Le Maire,



Lionel FOURNIER



Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU

